

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	20^{eme}
Nom de site	BELLEVILLE BIS	Numéro	756611
Adresse du site	43, rue Piat	Hauteur	R+5 (18,50 m)
Bailleur de l'immeuble	Social RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 2 antennes inactives		
Complément d'info	Quatre antennes dont deux inactives sur deux azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	09/12/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	19/12/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	09/02/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

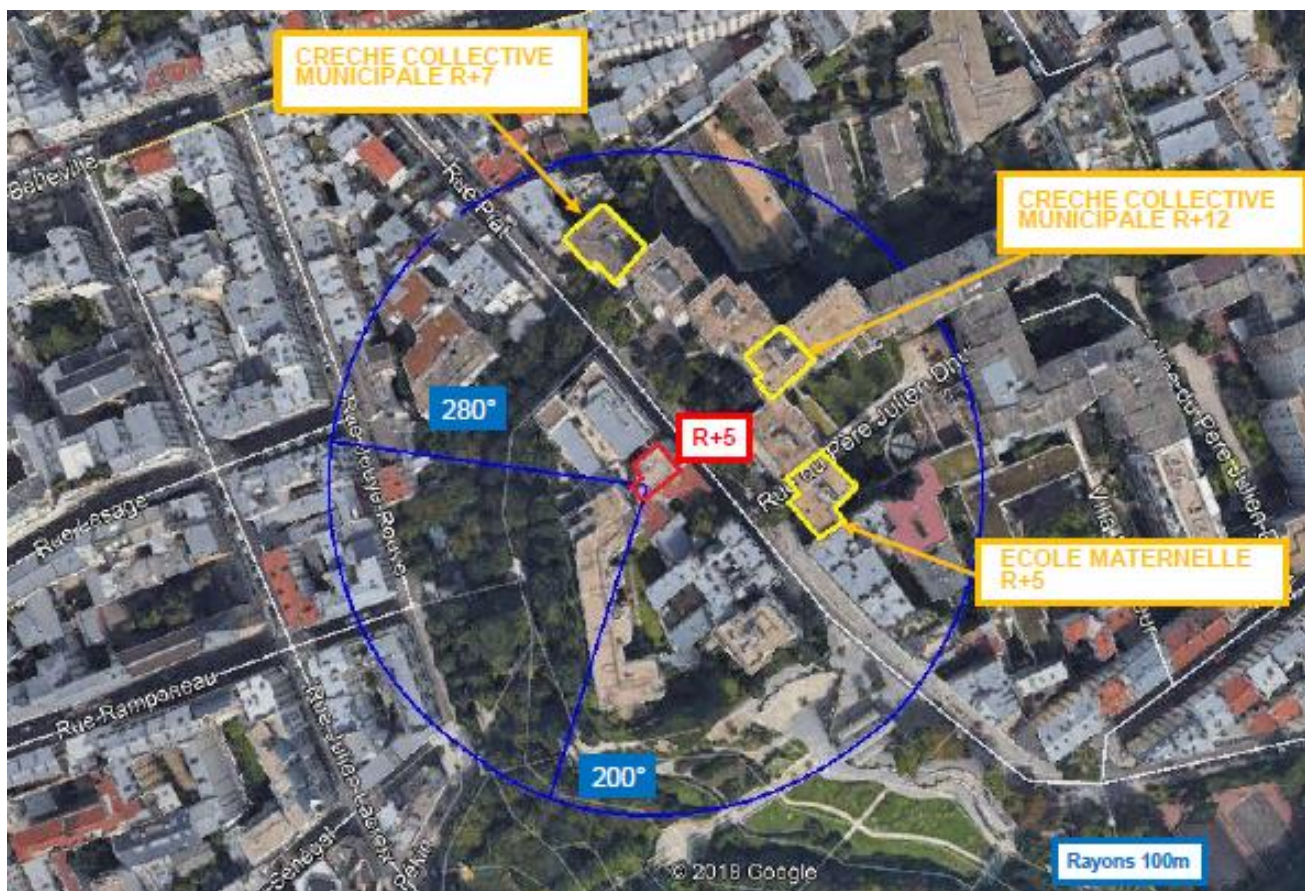
Motivation de l'opérateur	SFR prévoit de faire évoluer ses équipements afin d'apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de trois antennes et le remplacement des trois antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz, couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 200° et 280°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 2,10 m et 5,60 m	Tilts (degrés)	Entre 9° et 10°
Estimation	Non fournies	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers	Estimations < 1 V/m dans les établissements particuliers.		

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 2 antennes existantes par 2 nouvelles antennes panneaux de dimensions équivalentes accueillant en plus le 700 MHz. Une antenne inactive par secteur sera ajoutée à la même HHA que les antennes existantes et avec les mêmes azimuts. Les antennes existantes et les nouvelles antennes inactives seront distantes d'environ 50 cm.
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite seront placés sur la terrasse au niveau de la zone technique à proximité des antennes (pas d'impact visuel).
Hauteur antennes/sol	20,80 m

Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :	
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

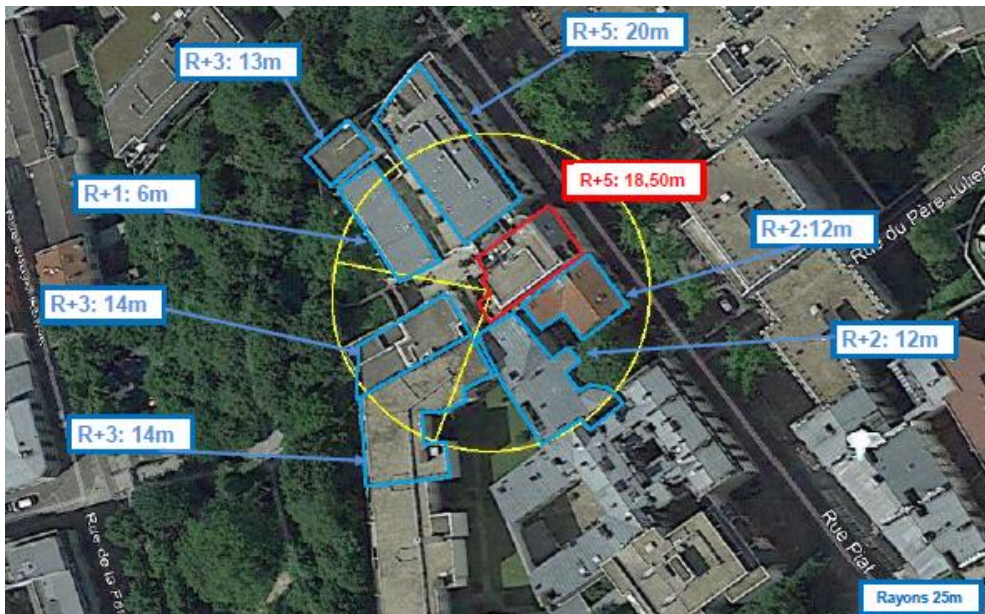
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ECOLE MATERNELLE	36 RUE PIAT 75020 PARIS	17m	NON	41m	0,4 V/m
CRECHE COLLECTIVE MUNICIPALE	40 RUE PIAT 75020 PARIS	35m	NON	45	0,2 V/m
CRECHE COLLECTIVE MUNICIPALE	46 Bis Rue Piat, 75020 Paris	23m	NON	58m	0,8 V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**



Simulation et conformité au seuil de la Charte

NON FOURNIE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



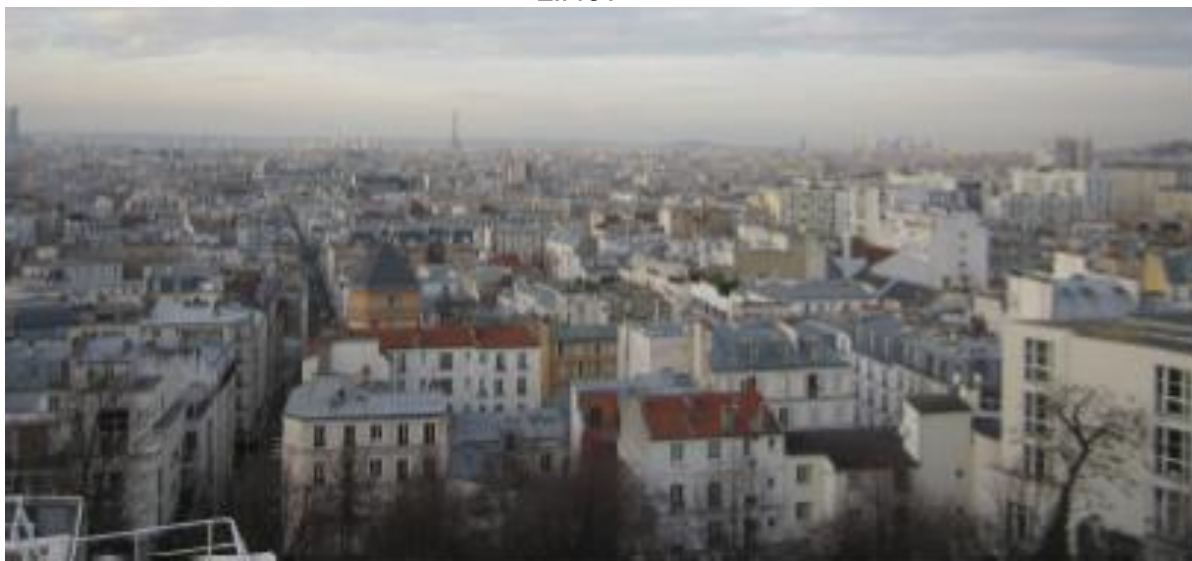
Légende :

- Equipement à installer
- Antenne inactive
- X Equipement à supprimer

DIM 756611

Vue des Azimuts

AZIMUT 200°



AZIMUT 280°

